Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains des 14 - 17 mai 2016

n° 19130

L'ex-ministre des Affaires étrangères Titus Corlățean, visé par une enquête du Parquet
Interview du vice-Premier ministre et ministre de l'Economie Costin Borc
Motion de censure contre le ministre de l'Agriculture

La Direction nationale anticorruption demande l'engagement de la poursuite pénale à l'encontre de l'ex-ministre des Affaires étrangères Titus Corlățean. L'ensemble des médias rendent compte que le Procureur général près la Haute Cour de justice et cassation, Augustin Lazăr, a sollicité lundi au Sénat d'autoriser l'ouverture de poursuites contre le sénateur social-démocrate Titus Corlățean, ancien ministre des Affaires étrangères, pour « abus de pouvoir et entrave à l'exercice du droit de vote » dans le dossier ouvert par la Direction nationale anticorruption (DNA), relatif au «Vote de la diaspora en 2014» (*Agerpres*). Selon la DNA, dans le contexte de l'organisation de l'élection présidentielle de 2014, Titus Corlățean, en qualité de ministre des Affaires étrangères, a organisé d'une manière discrétionnaire, en transgressant les procédures légales, les bureaux de vote de l'étranger (*Agerpres*). A ce sujet, sous le titre « L'enquête du vote de la diaspora à la merci du Sénat », le quotidien *Adevarul* note que 18 mois après les défaillances des procédures de vote des Roumains vivant à l'étranger, Titus Corlatean est appelé à répondre pour ce qui s'est passé. Pour sa part, la Procureure en chef de la DNA, Laura Codruţa Kovesi, a déclaré que dans le cadre du dossier de poursuite pénale relatif au « Vote de la diaspora en 2014 », qui comprend 19 volumes, des ambassadeurs ont été également entendus (*Agerpres*). Ce matin, le bureau permanent du Sénat n'a pas pu prendre une décision au sujet de la demande de la DNA, faute de quorum (*Mediafax*).

Interview de Costin Borc. Dans une interview publiée par *Le Petit Journal*, Costin Borc, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, a évoqué les bons résultats enregistrés par la Roumanie sur le plan économique, affirmant néanmoins qu'il était important de poursuivre les réformes structurelles qui avaient été engagées. Le vice-Premier ministre a salué la relation entre la France et la Roumanie qui était « exceptionnelle », signalant la présence de nombreuses entreprises françaises en Roumanie et la hausse des exportations roumaines vers la France.

Scandale Hexi Pharma. Le Tribunal du 5ème arrondissement de Bucarest a décidé que la compagnie Hexi Pharma, qui fait l'objet d'une poursuite pénale du Parquet général, n'était pas autorisée à déclarer sa faillite ou à vendre ses actifs, à produire et à vendre des biocides pour une période de deux mois (*Capital*). Pour sa part, l'Union nationale des Juges de Roumanie (UNJR) sollicite le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) d'informer le public de la modalité dont les parquets ont utilisé « les données et les informations » reçues de la part du service roumain des Renseignements (SRI), au sujet de possibles actions pénales (appels d'offres truqués et non-conformité des produits fabriqués) visant cette compagnie (*Agerpres*).

Reconduction de deux procureurs en chef adjoints de la Direction nationale anticorruption (DNA). La presse annonce que Marius Iacob et Călin Nistor ont été avisés favorablement, à l'unanimité, par la section des Procureurs du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) pour être reconduits Procureurs en chef adjoints de la Direction nationale anticorruption (DNA) (*România libera*). La ministre de la Justice, Raluca Prună, a déclaré hier, que la reconduite des deux adjoints du chef de la DNA, Marius Iacob et Călin Nistor, « assurait les prémisses de la poursuite de la très bonne activité déployée par cette institution » (*Agerpres*).

Motion de censure simple contre le ministre de l'Agriculture. La motion de censure contre le ministre de l'Agriculture, Achim Irimescu, qui a été débattue lundi par la Chambre des Députés, n'a pas été soumise au vote final des députés aujourd'hui, faute de quorum. Pour sa part, le ministre Achim Irimescu a déclaré que le Premier ministre n'avait rien à lui reprocher (*Hotnews*). La co-présidente du parti national libéral, Alina Gorghiu, a déclaré que les députés libéraux ne prendraient pas part au vote (*Mediafax*).

Roumanie – République de Moldavie. « La Roumanie tient au caractère ferme et cohérent du parcours européen de la République de Moldavie et par le renforcement de sa stabilité », a déclaré Dan Stoenescu, ministre délégué pour les relations avec les Roumains de l'étranger, qui a effectué une visite de travail en République de Moldavie, du 12 au 14 mai (*Radio România International*).

Possible révocation du Président de la chambre des Députés. Le Président du Parti social-démocrate (PSD), Liviu Dragnea, a déclaré que son parti ne renonçait pas à tentative de révocation du président de la Chambre des députés Valeriu Zgonea, mais qu'elle serait mise en œuvre après le 5 juin, à savoir après les élections locales (*Hotnews*).

Nomination de nouveaux secrétaires d'Etat. La presse informe que le Premier ministre a nommé M. Ilie Dan Barna en tant que secrétaire d'Etat au ministère des Fonds européens et Mme Mihaela Vrabete, en tant que secrétaire d'Etat au ministère du Développement régional et de l'Administration publique (*Agerpres*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Maître Dana Gruia Dufaut, Chevalier de la Légion d'honneur (*Agerpres*, *Legal magazin*, *Universul juridic*, *Bursa*, *juri.ro*, *Nine o'clock*)

Festival de film de Cannes :
- « Dogs » : un pied coupé pour figurer la Roumanie post-communiste (*Le Monde*)
- « Cannes: Tout au long de son histoire, le Festival de Cannes a été un véritable baromètre des événements politiques internationaux » (*Revista 22*)
- « Le prix France Culture Cinema 2016 a récompensé le réalisateur roumain Alexander Nănău pour son films *Toto et ses sœurs* » (*Evenimentul zilei*) ; « Il n'y a pas que la fiction made in Romania à Cannes » (*Le Petit Journal*)
- Chronique du critique de film Eugenia Voda au sujet de *Sieranevada,* le nouveau film de Cristi Puiu (*Adevarul*)

- « La frégate française Jean Bart fait une escale dans le port de Constanta, et participera à des exercices militaires en mer Noire, aux côtés des marins roumains de la frégate Mărăşeşti» (*Observator.ro*)

- « Luc Beiso nommé à la tête de Credit Agricole Bank Romania, à la place de Pierre martin qui continuera à être le vice-président du Conseil d'administration de la banque ». (*Ziarul financiar*)

- « Leroy Merlin continue son expansion, et ouvre un magasin à Bacău » (*Profit*)

Euro 2016
- La chaîne de télévision PRO TV diffusera les plus importants matchs de l'Euro 2016 (*Mediafax*)

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie